

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas que :

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour le reste de l'année 2023 est adopté comme suit :

05 juin
04 juillet*
07 août
11 septembre*
02 octobre
06 novembre
04 décembre

Que lesdites séances se tiendront au 1302, rue Principale à 19 h 30.

Donné à Saint-Stanislas le mardi 02 mai 2023.



Marie-Claude Jean
Directrice générale et secrétaire-trésorière